

Trooper®

L'herbicide d'automne complet

Trooper® : votre nouvelle référence sans urée sur ray-grass, vulpin, vérone, coquelicot

Trooper® un large spectre anti-graminées et anti-dicots.
Il s'utilise seul à 2,5 l/ha(ou en association).



Ray-grass



Vulpin



Véronique



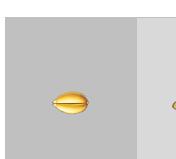
Coquelicot

Très sensible
Sensible
Moyennement sensible
Inefficace

	Trooper (2.5 l) prélevée	Trooper (2.5 l) post-précoce
Vulpin (63)	90	90
Ray-grass (43)	89	86
Agrostis (9)	99	100
Pâturens (21)	100	100
Vulpie (3)	100	100
Alchémille (9)	95	95
Capselle (4)	100	99
Coquelicot (16)	100	100
Fumeterre (4)	92	95
Gaillet (27)	69	70
Géraniums (3)	90	98
Lamiers (7)	100	100
Matricaires (23)	96	81
Myosotis (3)	100	100
Pensée (22)	90	97
Sanve (5)	64	83
Sénéçon (8)	66	73
Stellaire (21)	99	98
Véro. f. lierre (30)	97	96
Véro. Perse (9)	100	97

La simplicité d'un désherbage de la pré à la post-précoce

Traitez toutes vos parcelles à la même époque de la pré à la post-précoce, y compris lors du stade pointant !



Stade céréales

Semis
BBCH 00

Levée
BBCH 10



1 feuille
BBCH 11



2-3 feuilles
BBCH 12-13



D. tallage
BBCH 21



Mi-tallage
BBCH 23-25

Stade adventices

non levées

levées

1 feuille

2/3 feuilles

tallage

Utilisation recommandée

- Dose • Ray-grass, Vulpie, Vulpin : 2,5 l/ha
• Pâturens, agrostis : 1,5 à 2 l/ha

Utilisation possible en mélange* avec un partenaire

Recommendations et conditions d'emploi :

- ✓ Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2,5 cm. Bonnes conditions d'humidité.
- ✓ Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.
- ✓ Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- ✓ Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique très élevé.

Fiche d'identité produit

- **Trooper®** : marque déposée BASF.
- AMM : N° 2090118.
- **Composition** : 60 g/L de flufenacet + 300 g/L de pendiméthiline.
- **Formulation** : concentré émulsionnable (EC).
- **Usages autorisés** : Blé tendre d'hiver, orge d'hiver, triticale : 2,5 L/ha.
- **Classement** :



MENTION D'AVERTISSEMENT : DANGER.

H302 : nocif en cas d'ingestion.

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : provoque une irritation cutanée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau.

- **Nombre max d'applications** : 1 par an.

- **Stade limite d'utilisation** : BBCH 25.

- **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24 h.

Pour les cultures entrant dans la rotation et sur lesquelles la pendiméthiline n'est pas autorisée, respecter un délai de : légumes racines et tubercules : 190 jours ; légumes bulbes et feuilles : 200 j ; betterave à sucre : 300 j. ; semis d'avoine : 200 j. , crucifères oléagineuses : 250 j, autres cultures : 200 jours.

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : Porter des gants en nitrile EN374, des bottes, une combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application.

Juillet 2018. 391CEHE0718SUD. Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Vert de BASF Agro 0800100299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.fr.

BASF France SAS Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde, 69134 Ecully Cedex, Tél. 04 72 32 45 45, www.agro.bASF.fr



LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



- N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR

FLASHEZ-MOI



Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel
gratuits